Bulletin de santé du végétal

GRANDES CULTURES Hauts-de-France



N°: 23 DATE: 4 JUILLET 2023

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles

BETTERAVE:

Rare présence de maladies foliaires. Faible pression des ravageurs.

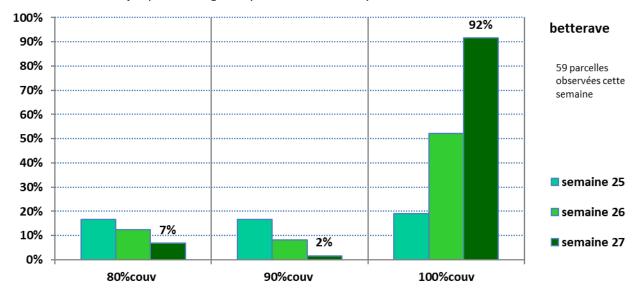
MAÏS:

Premières pontes de pyrale.

BETTERAVE

59 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



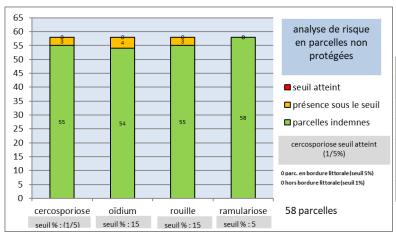
La majorité des betteraves sont à 100% de couverture du sol.

MALADIES FOLIAIRES

Cette semaine aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque sur les 4 maladies foliaires. De rare présence d'oïdium, rouille et cercosporiose sont signalées au nord de la région.



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB. Lien : http://maladies.itbfr.org/



Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3		
Début de la protection <u>avant la mi-août</u>						
0ïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %		
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %		
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %		
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %		
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %		

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Des orages ou des pluies fortes ont eu lieu durant les semaines précédentes, de la pseudomonas peut être présente. Attention à la confusion avec la cercosporiose.



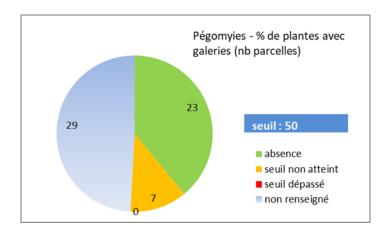


BIO AGRESSEURS

PEGOMYIES

Faible présence des pégomyies, seulement 7 parcelles avec présence. Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec galeries et présence de larve.

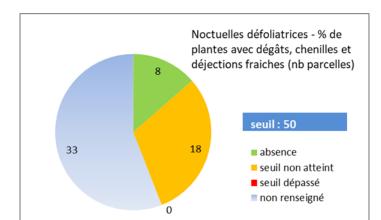
Nous constatons également peu de ponte, seulement 2 parcelles avec présence.





NOCTUELLES DEFOLIATRICES

La présence de noctuelles se renforce, 18 parcelles présentent des noctuelles défoliatrices sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou déjections.





MAÏS

19 parcelles de maïs sont observées.

Stade: de 8 à 14 feuilles.

Suivi du vol de la pyrale :

Des captures de pyrales sont enregistrées dans l'ensemble des 5 départements de la région.

Dans le réseau, 34 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- 19 pièges sont indemnes de capture.
- 15 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.

		Nombre papillon pyrale piégé			
Commune	Code Postal	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	
BEUVARDES	02130		8	6	
MONTIGNY-LES-CONDE	02330	0	0	1	
CLASTRES	02440	0	0	0	
ATHIES-SOUS-LAON	02840		4	0	
SONS-ET-RONCHERES	02270		0	0	
ESSOMES-SUR-MARNE*	02400	0	0	1	
GUISE*	02120	0	0	0	
LIGNY-EN-CAMBRESIS	59191		2	2	
SARS-ET-ROSIERES*	59230	0	0	0	
NOURARD-LE-FRANC	60130		0	0	
MAREUIL-SUR-OURCQ	60141	0		0	
BEAUVAIS	60155		5	0	
SERANS	60240	4	7	5	
NEUILLY-EN-THELLE	60530	0	2	1	
FORMERIE*	60220	0	0	0	
BORAN-SUR-OISE*	60820	0	7	1	
PERNES-LES-BOULOGNE	62126			2	
FREVENT*	62270	0	0	0	
BAINCTHUN	62360			0	
FAUQUEMBERGUES*	62560	0	0	0	
TUBERSENT	62630			0	
GAPENNES	80150		5	3	
NAOURS	80260	0	0	5	
NAOURS*	80260	0	1	1	
COTTENCHY**	80440	3	12	10	
WARGNIES*	80670	0	0	0	
BOVES*	80440	0	0	0	
GAUVILLE*	80590	0	0	0	
PERNOIS*	80670	0	0	0	
MOLLIENS-DREUIL	80540		0	2	
AULT*	80460	0	0	0	
ESTREES-MONS	80200		6	6	
FIGNIERES	80500		0	2	
FRESNOY-LES-ROYE	80700			0	
(* : Participation du réseau de piégeage ARC Farm Intelligence, ** piège lumineux)					

^{(* :} Participation du réseau de piégeage ARC Farm Intelligence, ** piège lumineux)

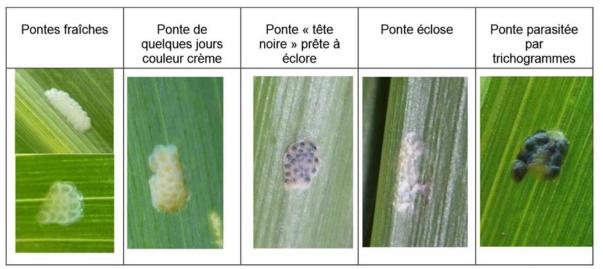
Suivi des pontes :

Les premières pontes de pyrale sont observées dans l'Oise et la Somme. Sur ces quatre sites le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.

Commune	code Postal	Fréquence des Pontes	
		Totale	
BEAUVAIS	60000	2%	
SERANS	60240	1%	
NEUILLY-EN-THELLE	60530	2%	
GAPENNES	80150	2%	

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.



Source: BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Evaluation du risque :



Le vol de la pyrale se poursuit. Il est encore possible d'appliquer des trichogrammes comme méthode alternative de biocontrôle dans les secteurs indemnes de ponte de pyrale.



L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers au moment de la ponte des papillons, c'est-à-dire <u>au début du vol</u>. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette de dégâts (les trichogrammes pondent à l'intérieur des ooplaques).

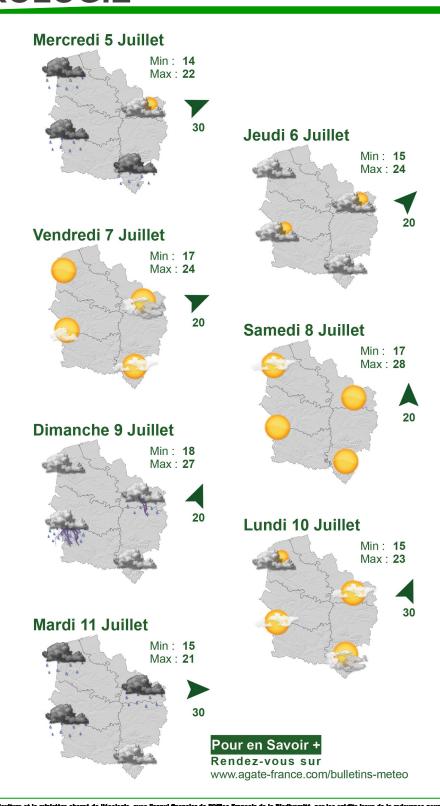
Dans les secteurs où des pontes sont enregistrées, il est important d'observer les ooplaques de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- ⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (trichogrammes).
- ⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du <u>seuil indicatif</u> de risque de 10% des pieds portant une ponte.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2023** dans les BSV Grandes Cultures n°19 du 06 juin 2023. Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours. L'évaluation du risque pyrale pour 2023 (effectué à l'automne 2022) **présente une situation à risque faible**, aucune parcelle visitée ne dépasse le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante.

METEOROLOGIE



ment du plan Ecophylo.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Précident de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs fillères et rédacteurs : Géréales : M. Lieureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denie et E. Gagliardi - Arvalle Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Alimateurs fillères et rédacteurs : Géréales : M. Lieureux - Chambre d'Agriculture de l'Alane, N. Latraye - Terres Inovia. Mais : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec in participation do : ACTAPPRO, AGORA, Agra-Vision, ARVALIS institut du végéal, ASE, 102, BASF, Buyer Cropsolence, CALIPSO, CAPELINE, CERESIA, CER 80, CETA de Ham-Vermandole, CETA de Hamit du végéal, ASE, 102, BASF, Buyer Cropsolence, CALIPSO, CAPELINE, CERESIA, CER 80, CETA de Ham-Vermandole, CETA de Hamit de France, Chambre d'Agriculture de liberale, Groupe Carte, INEL Aller Research, INEO de Fibecourt, ITB Nord-Pas de Calate, ITB 02, ITB 80, FIBE 101, ITB 80, Jourdain, RWS, La Flandre, LA Linlers, LEGTA de Fibecourt, ITB Nord-Pas de Calate, ITB 02, ITB 80, ITB 80, Jourdain, RWS, La Flandre, LA Linlers, LEGTA de Fibecourt, ITB 80, ASER, LINEA, SETA de Bepaume, Souffist Agriculture, Terrovéc, Terros, Trors Invols, TEXTILIN, UCCA, Uncat, Union de la Scarpe, Valrance, Van de Bift, Vanderhave, Van Roberys Frères, Vaesser VIVESCIA, BL. Colin, Bl. Dereadre, Bertrand Coustmoble, Marc Delaporte, Frédéric Gerache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoît Vandeels, Nervé Vanderhave, Bertrand Calatt. de Marc Delaporte, Frédéric Gerache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoît Vandeels, Nervé Vanderhave, Bertrand (CARL de Marc Delaporte).

Miss en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somm

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de













